ALLONGEMENT DE LA ROTATION ET DIVERSIFICATION DE L'ASSOLEMENT

LA DÉMARCHE

Deux rotations ont été mises en place et adaptées à sa ferme (coteaux / plaines). La rotation sur coteaux a évolué sur les 2 dernières années pour y implanter des espèces moins sensibles au manque d'eau (introduction de l'avoine et du sorgho en complément du tournesol et du colza).

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

- Faire se succéder des plantes ayant de forts besoins d'azote (blé, maïs) à des oléagineux ou des protéagineux, type soja et féverole (valorisés en tant que culture de vente et/ou couvert).
- **Implanter des espèces complémentaires sur le plan racinaire** dans la succession culturale.
- Privilégier, lorsque cela est possible, des cultures rémunératrices comme le colza semence.
- Limiter l'irrigation à 50 % du parcellaire (2/3 du parcellaire irrigable) par le choix des cultures.
- **Raisonner la régulation des adventices sur le moyen terme** grâce à des couverts végétaux associés.

Jean Hamot souhaiterait allonger cette rotation mais n'a pas trouvé pour l'instant la solution pour maintenir un même niveau de revenu (cultures rémunératrices).

Sur le plan agronomique, cette rotation permet d'implanter un couvert de féverole avant chaque culture de printemps. « Deux cultures de printemps s'enchaînent mais c'est une monocotylédone et une dicotylédone, donc cela ne pose par de problème pour le désherbage. L'implantation d'un blé derrière un soja est facile et permet d'intervenir dans de bonnes conditions ».

Une réflexion est en cours pour récolter plus précocement le maïs afin d'avancer l'implantation du couvert de féverole. En 2013, les conditions humides ont repoussé le semis du couvert de féverole à décembre (derrière un maïs).

Le colza semence revient tous les 7 ans environ sur une parcelle irriguée. La rotation est adaptée lorsque le colza semences est implanté (entre deux blés).

Sur les coteaux argilo-calcaires, la rotation n'est pas fixée. Le choix de la succession culturale est guidée par la pression adventices, les conditions climatiques et les cours du marché.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
Sécurisation de la marge grâce à un assolement diversifié	Erosion (couverture du sol) Infiltration de l'eau Pression des ravageurs et des maladies Disparition des « rigoles ». Régulation du stock de semences d'adventices	Biodiversité dans les sols (réduction du travail du sol et couverture du sol)